Winnipeg

RAPPORT ANNUEL DE 2002

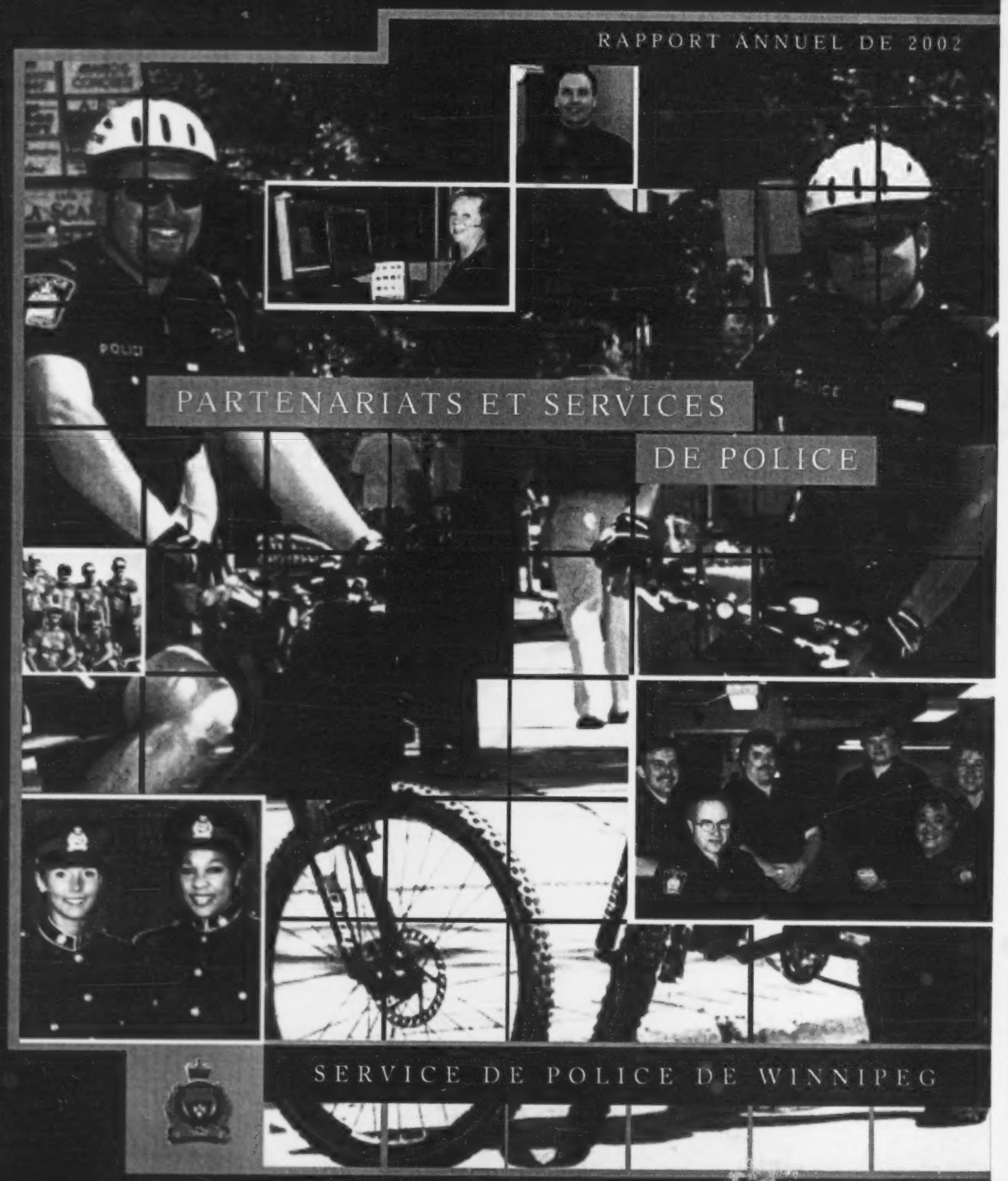

PARTENARIATS ET SERVICES DE POLICE

SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG

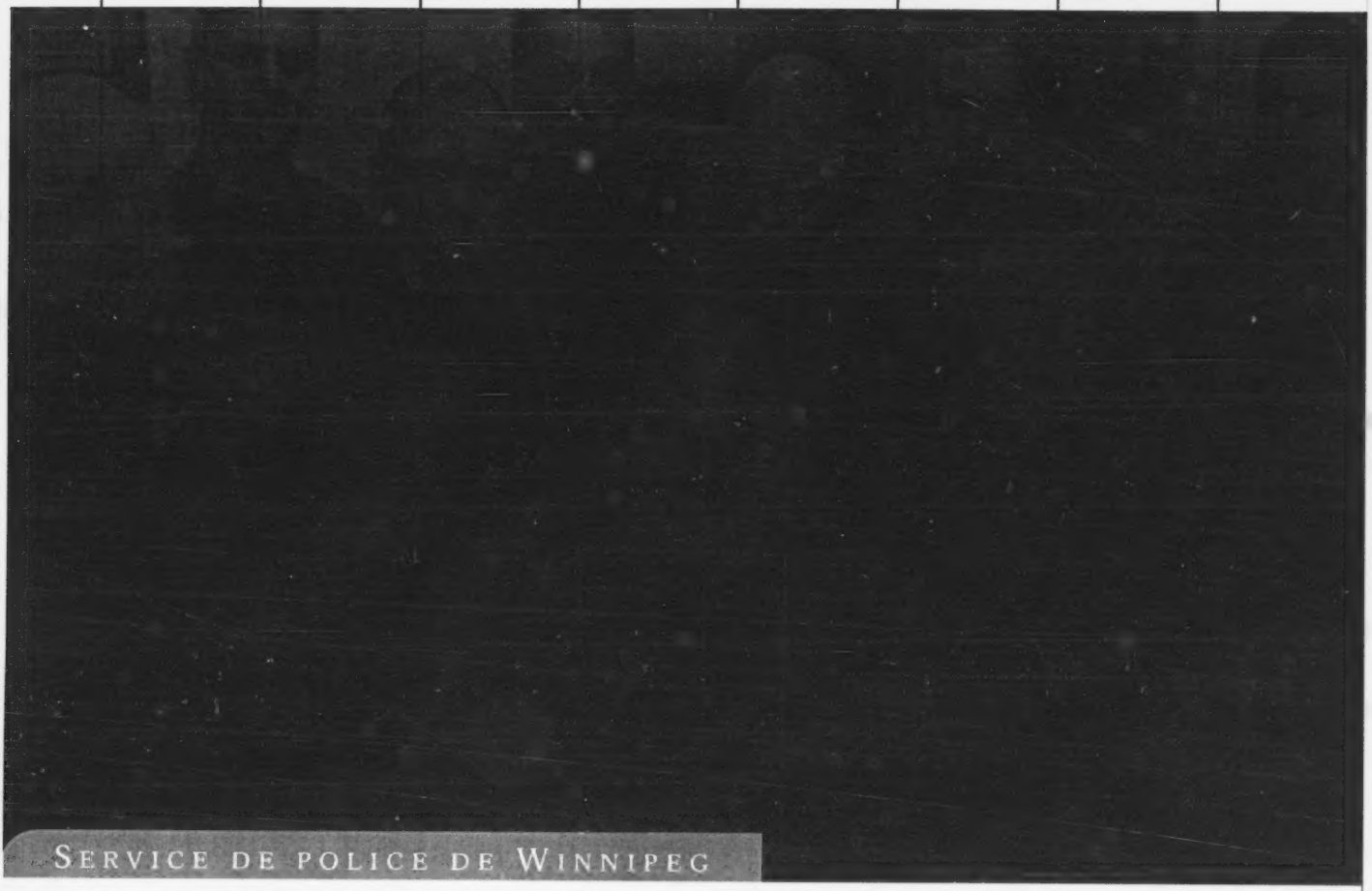

SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG

VISION

Services de police de qualité dans la poursuite de l'excellence

ÉNONCÉ DE MISSION

« Offrir à la population de Winnipeg des services en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité. »

VALEURS FONDAMENTALES

Honnêteté - Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens que nous servons.

Intégrité -Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

Confiance - Se comporter de façon honorable et maintenir un degré élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'envers les membres de la collectivité.

Respect - Se respecter et respecter les autres ainsi que les gens que nous servons en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

Responsabilité - Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès des gens que nous servons.

Poursuite de l'excellence - Adhérer à des normes strictes de conduite et de rendement dans tout ce que nous faisons.

Tout au long du présent rapport, nous avons mis en évidence des extraits de lettres que le Service a reçues, lettres que nous avons modifiées par souci d'économie d'espace et afin de protéger l'anonymat de leur auteur.

Photos Joe M. Pereira, *MediaScene* (photo de la page couverture), *Winnipeg Free Press*, *Winnipeg Sun* et Service de police de Winnipeg.

MESSAGE DU CHEF DE POLICE

CHEF DE POLICE
M. Jack Ewatski

CHEF DE
POLICE ADJOINT
M. Menno Zacharias

CHEF DE
POLICE ADJOINT
M. Jim Thompson

Le Service de police de Winnipeg (ci-après appelé le « SPW ») est fier de sa longue tradition d'offrir des services de qualité à la population de Winnipeg. C'est une tradition que favorisent les partenariats que nous établissons.

Tout comme nous comptons sur les partenariats conclus entre les diverses divisions du Service, nous misons beaucoup sur les partenariats stratégiques conclus avec les résidents, les propriétaires d'entreprise, les organismes communautaires et les divers ordres de gouvernement afin de pouvoir offrir à la ville des services de police en constante amélioration.

Le SPW a continué à préconiser l'esprit de collaboration en 2002. Nous nous sommes fixé sept objectifs précis qui nous permettront d'accroître notre capacité de répondre aux besoins de la collectivité :

- conserver notre reconnaissance professionnelle de la *Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies (CALEA);*
- après consultation des principaux intéressés et par la révision de nos politiques et méthodes, accroître l'efficacité de nos interventions dans les situations de violence familiale;
- poursuivre l'amélioration de la sécurité routière par la sensibilisation et l'éducation du public, les méthodes traditionnelles d'application de la loi et le recours à la technologie de pointe comme le radar photographique;
- donner suite aux recommandations d'amélioration de nos services faites à notre Centre des communications;
- continuer à renforcer notre capacité d'organisation;
- poursuivre nos efforts énergiques en vue de supprimer les activités des gangs de criminels;
- améliorer nos communications internes.

Au cours de 2002, nous avons fait de grands progrès en ce sens.

En quelque sorte, c'est ce que nous tentons de communiquer dans le présent rapport, et ce, non sans une certaine fierté, surtout dans les pages des données statistiques qui indiquent une réduction importante des activités criminelles qui influent directement sur la qualité de la vie de la population, à savoir les vols qualifiés, les vols par effraction et les vols d'autos.

Grâce à un peu de collaboration et de détermination, nous ferons de Winnipeg une ville plus sécuritaire où il fait bon vivre et travailler.

Le chef de police,

J. J. Ewatski

SATISFAIRE À LA NORME

RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE DE L'EXCELLENCE

Le SPW est très fier d'être l'un des rares services de police du Canada à avoir obtenu la reconnaissance professionnelle de la *Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies (CALEA).*

Cette reconnaissance est une promesse de professionnalisme envers les Winnipégois et les Winnipégoises. Conserver cette reconnaissance revient à tenir cette promesse.

L'année 2002 a été très importante pour le Service qui a obtenu de la *CALEA* la confirmation de sa reconnaissance professionnelle après qu'une équipe de trois membres d'organismes d'application de la loi de l'extérieur de la province est venue faire un examen officiel sur place. Le renouvellement de la reconnaissance professionnelle a lieu tous les trois ans et a pour but de vérifier que les organismes d'application de la loi qui arborent l'emblème de la *CALEA* continuent à satisfaire aux normes élevées fixées par cette dernière.

Le programme de reconnaissance professionnelle de la *CALEA* vise à aider les corps de police de toute l'Amérique du Nord à améliorer la prestation de leurs services de maintien de l'ordre en leur offrant un corpus de normes mises au point par des spécialistes du domaine et couvrant une vaste étendue de sujets d'actualité concernant l'application de la loi. Il reconnaît les réalisations professionnelles en proposant une façon ordonnée d'aborder les normes applicables et de s'y conformer.

L'équipe d'évaluation a examiné nos dossiers, visité nos installations, participé à des consultations publiques et rencontré et interviewé des membres partout dans le Service.

Les commentaires et les observations que nous a faits l'équipe d'évaluation au sujet des 1 507 femmes et hommes du SPW ainsi que de leur haut niveau de savoir-faire et de leur enthousiasme nous ont transportés de joie. L'équipe a aussi loué l'intégrité dont nos intervenants ont fait montre au cours des présentations publiques.

L'équipe s'est dite également impressionnée par le travail que nous faisions dans nos collectivités – nous adapter à nos citoyens pour répondre à leurs besoins au lieu de les obliger à s'adapter à nous.

Entendre ce genre d'éloges d'un organisme de l'extérieur qui a visité de nombreux services de police partout au Canada et aux États-Unis ne fait que renforcer ce que nous savions déjà : nous avons un excellent service de police! Les 21 membres de la commission ont voté à l'unanimité pour que le Service conserve sa reconnaissance professionnelle, reconnaissance qui fera l'objet d'un autre examen dans trois ans.

RENFORCER NOTRE CAPACITÉ D'ORGANISATION

En septembre 1999, le Service a entrepris d'examiner en profondeur son propre fonctionnement et de formuler des recommandations sur la manière d'accroître son efficience et son efficacité. Il a également retenu les services de la société d'experts-conseils Progestic International à qui il a confié le mandat de procéder à une évaluation indépendante de son efficacité et des initiatives du Comité d'examen opérationnel interne.

L'une des principales recommandations à ressortir de cette évaluation visait la restructuration des sections d'enquête d'après les types d'enquêtes qu'elles font et les points communs entre les auteurs des crimes.

La réorganisation a été complétée l'an dernier, les sections d'enquête ayant été restructurées en trois divisions, comme suit :

- **Division 40 –** vols qualifiés, homicides, crime organisé, drogues et mœurs
- **Division 41 –** personnes disparues, mauvais traitement des enfants, crimes sexuels, criminalité chez les jeunes, violence familiale et contrevenants à risque élevé
- **Division 42 –** Section des tactiques anticriminelles, Section des crimes commerciaux, Section de l'identité, Section des crimes technologiques, Section de la polygraphie, Section de la surveillance, Section des incendies criminels, Section des mises en gage et Section des véhicules volés

Cette restructuration présente un certain nombre d'avantages, notamment l'amélioration des communications entre les sections, l'évitement des chevauchements d'enquêtes et la rationalisation de la dotation en personnel.

ORGANIGRAMME

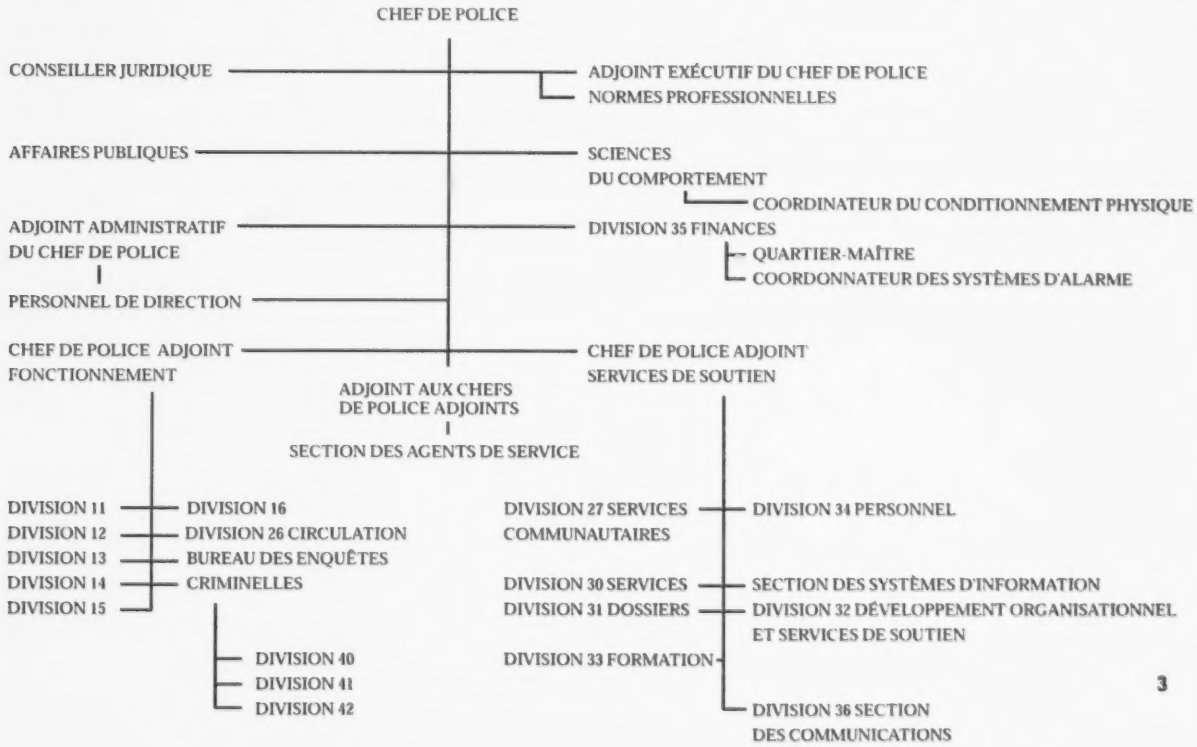

Refléter la collectivité que nous servons

Le SPW s'efforce de faire en sorte que la composition de son effectif reflète celle de la collectivité. Bien que des progrès importants aient été réalisés à ce chapitre au cours des dernières années, il reste encore beaucoup à faire. Nos membres ont décidé d'assumer la responsabilité de cette question, en consultation avec la collectivité, et nous sommes maintenant en mesure de renforcer davantage le Service.

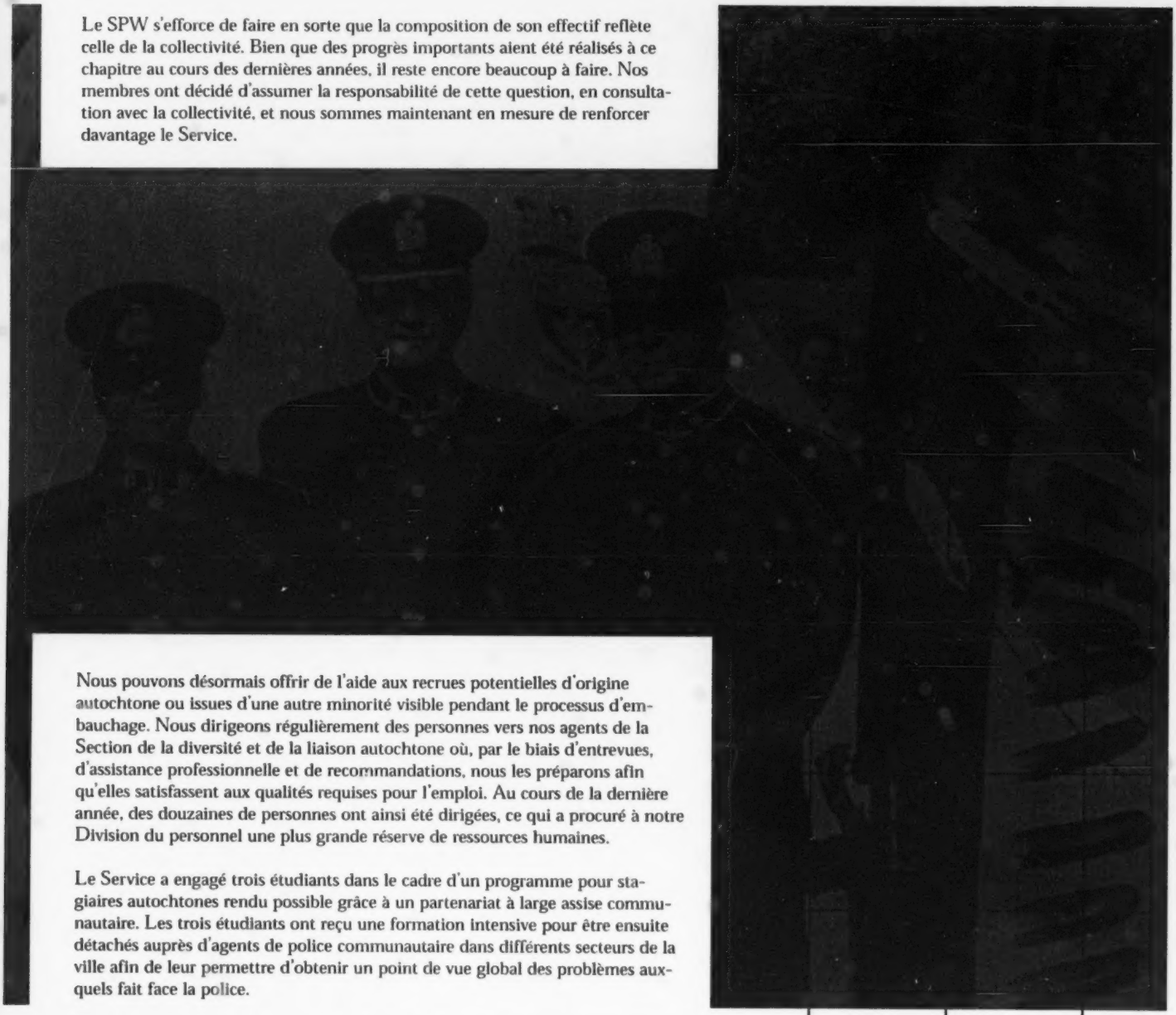

Nous pouvons désormais offrir de l'aide aux recrues potentielles d'origine autochtone ou issues d'une autre minorité visible pendant le processus d'embauchage. Nous dirigeons régulièrement des personnes vers nos agents de la Section de la diversité et de la liaison autochtone où, par le biais d'entrevues, d'assistance professionnelle et de recommandations, nous les préparons afin qu'elles satisfassent aux qualités requises pour l'emploi. Au cours de la dernière année, des douzaines de personnes ont ainsi été dirigées, ce qui a procuré à notre Division du personnel une plus grande réserve de ressources humaines.

Le Service a engagé trois étudiants dans le cadre d'un programme pour stagiaires autochtones rendu possible grâce à un partenariat à large assise communautaire. Les trois étudiants ont reçu une formation intensive pour être ensuite détachés auprès d'agents de police communautaire dans différents secteurs de la ville afin de leur permettre d'obtenir un point de vue global des problèmes auxquels fait face la police.

Nous avons aussi créé le Réseau des femmes policières. Organisé par un groupe de nos membres du sexe féminin, en collaboration avec tout notre effectif féminin, le Comité des femmes policières a entrepris de créer une entité permanente chargée de déterminer les questions propres aux femmes policières, de les étudier et d'y donner suite. Ces questions portent notamment sur le recrutement, l'encadrement, le maintien en fonction et l'avancement.

Présentation de l'aigle et du tipi du SPW

Le SPW a franchi deux étapes importantes en vue de l'établissement de meilleurs rapports avec la collectivité autochtone en faisant bénir son propre aigle (l'équivalent du drapeau des Premières nations) et son propre tipi par les anciens à la Behavioral Health Foundation (Fondation de la santé comportementale), à Saint-Norbert.

Ce faisant, nous sommes devenus le premier service de police au Canada à obtenir l'honneur de recevoir notre propre aigle et le deuxième service municipal à se doter d'un tipi pour la célébration d'événements spéciaux.

Nous sommes déterminés à établir de meilleurs rapports et une meilleure collaboration entre la collectivité autochtone et le Service. Grâce à notre Comité consultatif autochtone, qui se compose d'Autochtones et de membres du Service, nous continuons à solliciter les recommandations de la collectivité en ce qui concerne ses préoccupations et les questions de sécurité, et ce, tout en aidant nos membres à se familiariser davantage avec la culture autochtone.

Intervenir en cas de besoin

Le matin du 11 juin 2002, des membres du SPW se sont rendus sur les lieux d'un accident mettant en cause un avion bimoteur de type Piper Chieftain (PA-31) qui a dû atterrir d'urgence à l'angle très encombré de l'avenue Logan et de la rue McPhillips avec sept personnes à son bord.

L'avion s'est immobilisé à dix mètres à peine d'un poste d'essence après en avoir évité un autre de justesse dans sa tentative d'atterissage. Deux automobiles et une fourgonnette ont été écrasées, mais personne sur terre n'a été sérieusement blessé.

Dans la confusion du moment, les membres du SPW ont joué d'adresse et de dévouement envers la collectivité, interagissant bien avec les autres services municipaux et organismes de l'extérieur afin de rétablir l'ordre et d'aider les gens dans le besoin dans des circonstances plutôt pénibles.

La collaboration et le professionnalisme dont ont fait montre tous les organismes d'intervention sont sans précédent et illustrent l'importance de l'expérience et de la formation dans des situations très difficiles.

Je tiens à remercier les agents qui nous ont aidé à retrouver la bicyclette de mon fils. La bicyclette nous a été rendue moins de 28 heures après qu'elle a été volée. Mon fils était aux anges. Compte tenu de tout ce que les policiers ont à faire de nos jours, je suis certain que pour eux un vol de bicyclette c'est rien. Et pourtant, ils ont traité notre affaire comme si elle était vraiment importante.

Effectif de première ligne

Bien que ce soit des incidents de ce genre qui attirent le plus l'attention, c'est notre présence dans les rues qui continue à être au cœur de notre force organisationnelle.

Que ce soit en voiture, à pied ou dans un centre de services communautaires, nos agents en uniforme continuent à répondre aux besoins quotidiens de nos quartiers.

Les agents de patrouille générale constituent notre présence la plus visible, répondant aux appels avec une profusion de techniques, d'expérience et de connaissances. Ces femmes et ces hommes ont également recours à des méthodes de patrouille proactives et aux techniques d'enquête criminelle les plus modernes afin de protéger la vie et les biens des citoyens.

Les agents de patrouille à pied et de police communautaire sont affectés à certains secteurs de la ville où ils assurent une présence visible et nouent d'importants liens avec les collectivités dans lesquelles ils œuvrent. Cette connaissance de la collectivité permet à nos agents de travailler avec les résidents à régler les problèmes et à décourager les activités criminelles par leur grande visibilité et leur volonté de s'associer aux initiatives de la collectivité.

Améliorer les communications d'urgence dans un contexte de renouveau

Au début de 2001, le chef de police Ewatski a demandé au vérificateur de la ville de Winnipeg de procéder à un examen indépendant de toutes les politiques et pratiques du Centre des communications du SPW et de leur observation et de formuler des recommandations visant à améliorer leur efficacité et leur efficience, et ce, afin d'assurer un service optimal aux Winnipégois et aux Winnipégoises.

Cet examen, dont les résultats ont été rendus publics à l'automne 2002, a donné lieu à 35 recommandations.

Le SPW a accepté et approuvé toutes les recommandations et a entrepris de les mettre en œuvre. Ces recommandations portaient notamment sur :

- les questions de la formation, des politiques, des méthodes et du moral;
- la clarification des responsabilités, le travail par quarts et l'observation des politiques;
- l'assurance de la qualité et l'ordre de priorité des appels.

La mise en œuvre de ces recommandations aidera le personnel du Centre des communications à continuer d'offrir d'excellents services à la collectivité.

Le rapport de la juge Judith Webster sur les décès de Doreen Leclair et de Corinne McKeown, rapport qui a été publié en 2002, contenait 62 recommandations qui corroboraient les rapports et les recommandations antérieurs.

Ouvrir les communications au sein du Service

La communication est la pierre angulaire de toute bonne organisation, et cela est surtout vrai des organismes d'application de la loi. Selon nos membres, le besoin de meilleures communications au sein du Service est devenu un problème criant.

Le chef de police Jack Ewatski a lancé *Insight*, communiqué hebdomadaire destiné aux membres. *Insight* est une tribune que le chef de police utilise afin de régler les problèmes ponctuels, d'informer les membres des nouvelles initiatives et des problèmes auxquels doit faire face le Service, d'expliquer les raisons qui sous-tendent les décisions prises et de reconnaître les réalisations des membres.

Reconnaissant le besoin de plus de communications face à face, le Service a organisé des groupes de discussion dans toutes les divisions. Ces groupes, qui ont souvent recours à des conférenciers traitant de divers sujets d'intérêt pour les membres, offrent à ces derniers la possibilité de converser candidement avec le chef Ewatski dans le cadre de séances de questions.

Notre bulletin mensuel, qui s'intitule *Spotlight*, permet à nos membres d'échanger sur le fonctionnement, les réalisations et les événements touchant le Service. Nous continuons également à miser sur le dynamisme de notre site Web interne, à savoir *PoliceNet*, pour transmettre à nos membres des renseignements opportuns et détaillés sur le Service.

PARTENARIAT AVEC LA COLLECTIVITÉ

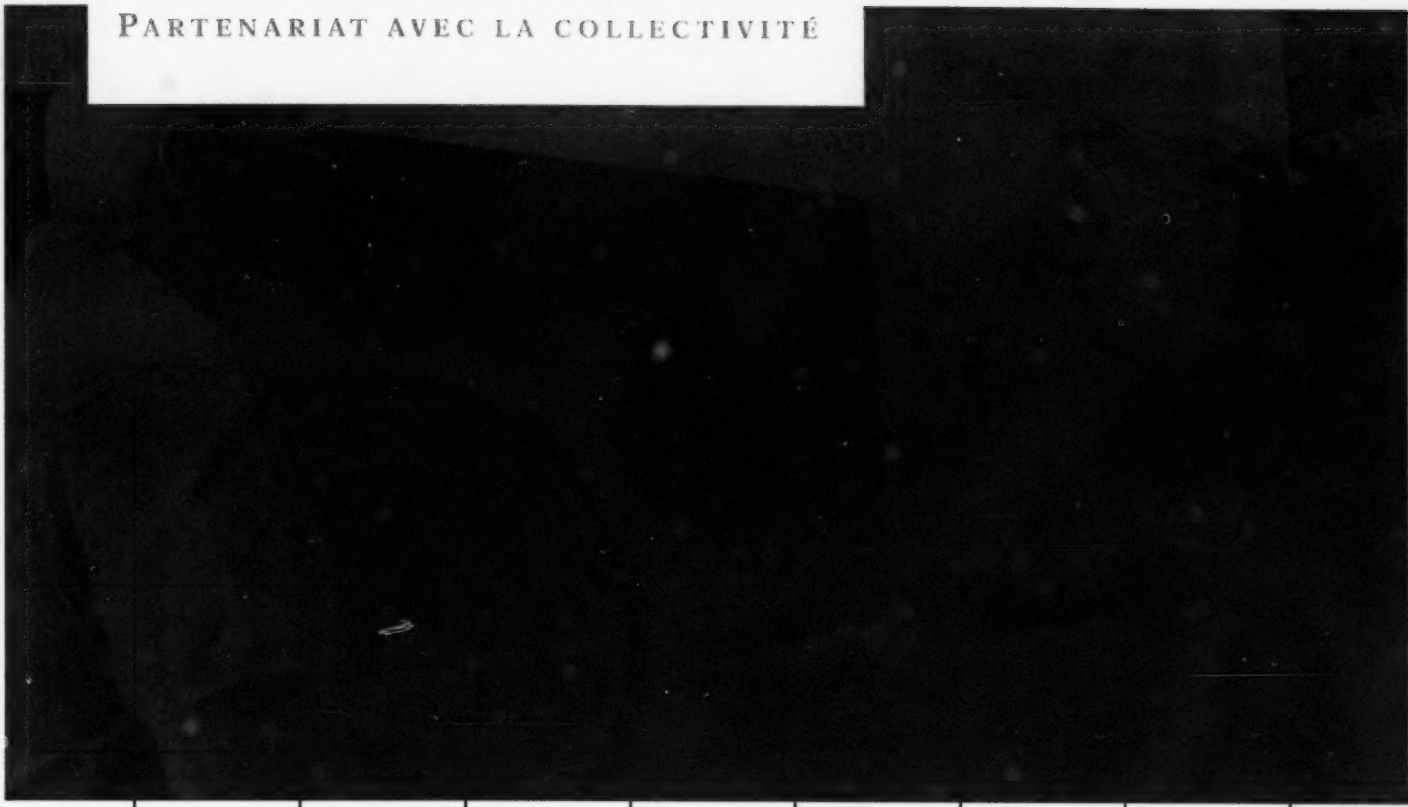

Le partenariat le plus important qu'un service policier doit cultiver en vue de jouer un rôle efficace est celui qu'il a établi avec la collectivité pour laquelle il travaille.

Nous poursuivons nos efforts en vue de mieux renseigner la population sur les questions de sécurité publique afin que tous aient accès aux renseignements dont ils ont besoin pour participer de façon proactive à la lutte contre le crime.

La Division des services communautaires a tenu un total de 335 réunions et présenté des exposés à 8 031 citoyens, soit des augmentations considérables par rapport aux années précédentes.

Dans le cadre du partenariat avec le groupe de bénévoles le plus important de la ville, la Conscientisation du public en matière de crime (CPMC), les agents de l'Unité de la prévention du crime de la Division des services communautaires ont tenu 50 réunions additionnelles avec les membres de la Surveillance de quartier et 10 séances d'information à l'intention des responsables de quartier. De plus, ils ont présenté un total de 108 exposés éducatifs dans le cadre des programmes de surveillance des appartements, de sécurité personnelle et de sécurité du travail.

Les agents ont également donné 16 conférences à des centaines de personnes âgées vulnérables des collectivités de Kildonan-Nord et de Kildonan-Est qui avaient été agressées par des prédateurs sexuels.

Quarante-six exposés sur le programme de prévention du crime *CounterAction* ont été présentés par l'Unité de la prévention du crime à près de 1200 personnes pour leur fournir des renseignements pertinents sur la prévention du crime dans le milieu des affaires. *CounterAction* est le meilleur programme de ce genre au Canada, étant doté de présentations multimédias que d'autres organismes d'exécution de la loi et du secteur privé aimeraient se procurer.

Afin que les partenariats que nous avons réussi à établir avec la collectivité continuent à prospérer, nous nous sommes engagés à maintenir nos lignes de communication avec les groupes d'intérêt de la collectivité.

Nos jeunes peuvent nous apprendre une foule de choses. Le Service de police de Winnipeg s'est engagé à consulter les jeunes afin de connaître les problèmes qui les préoccupent le plus et, ce qui importe davantage, de trouver des solutions à ces problèmes. Le chef de police Ewatski continue à planifier des rencontres avec le Comité consultatif des jeunes, lequel est composé de jeunes gens âgés de 16 à 23 ans.

Le Service poursuit également sa collaboration étroite avec le Comité pour la sécurité de Winnipeg, sous la présidence de la conseillère Jenny Gerbasi. Constitué en 1999, le Comité a reçu pour mandat d'encourager et de seconder les travaux de la collectivité en matière de sécurité.

L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE COMMENCE À L'ÉCOLE

Ces dernières années, nous avons assisté en Amérique du Nord à un certain nombre d'événements chocs et attristants tels que les tueries de Columbine au Colorado et de Taber en Alberta. Ces événements nous portent à nous pencher sur la sécurité dans nos écoles.

Nos membres ont fait équipe avec les élèves, l'administration et les parents en vue de franchir les étapes qui nous permettront d'offrir un milieu scolaire plus fort, plus sécuritaire et plus sain à nos enfants.

Nous avons mis sur pied, en collaboration, un comité pour la sécurité à l'école à l'échelle de la Division scolaire St. James. Ce comité s'efforce d'éliminer la victimisation, l'intimidation et l'activité criminelle des écoles secondaires de la Division St. James, tout en améliorant la communication entre les élèves et nos agents.

Le message visant la sécurité à l'école et dans la collectivité que veut faire passer le comité : It's cool to care (C'est chouette de faire attention aux autres.) rapporte déjà. Les élèves ont soulevé de nombreux problèmes eux-mêmes et ont proposé des solutions pratiques à nos membres, aux parents et à l'administration scolaire.

Cet effort est un magnifique exemple de ce que l'on peut accomplir en collaboration avec la collectivité. Et c'est loin d'être le seul!

Le Service a également fait équipe avec la Division scolaire de Winnipeg et la Corporation du renouvellement du nord de la ville en vue de réaliser un projet pilote de trois ans appelé North End School Resource Officer Partnership Initiative. Les trois agents affectés aux écoles de la région feront office de modèles de comportement en vue de créer des liens solides avec les élèves.

Notre dévouée Section de liaison avec les écoles demeure également très active dans les écoles de Winnipeg. Au cours de l'année scolaire 2001-2002, la Section a donné 648 présentations « Action dans les écoles » à 45 487 personnes, soit beaucoup plus que dans les années passées. Ces présentations aux jeunes de tous âges et aux adultes traitent de sujets tels que :

- les incendies criminels;
- la victimisation et le harcèlement;
- la sensibilisation aux droques;
- la sécurité sur Internet;
- la sécurité personnelle;
- la formation des brigadiers scolaires ;
- la sensibilisation aux gangs de rue;
- l'initiation à la sécurité dans la rue;
- les perspectives de carrière dans le Service de police.

La Section est particulièrement fière d'avoir pu recommencer à présenter son programme très efficace à 45 écoles d'immersion française, en raison de l'embauche d'un nouvel agent francophone.

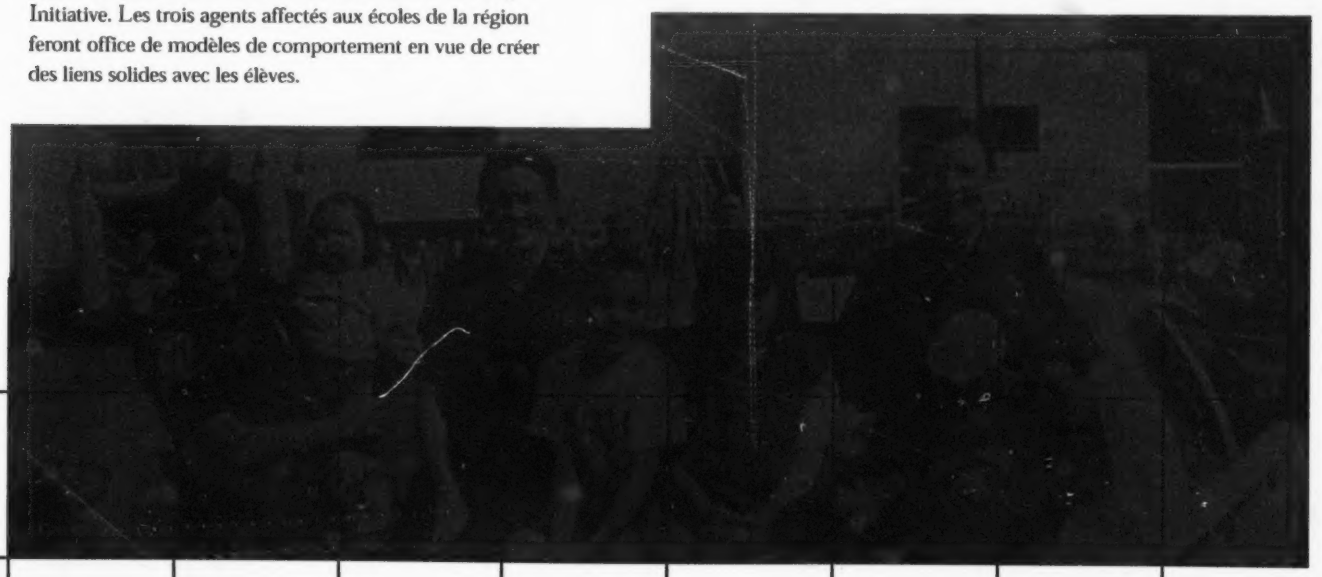

Valeur inestimable des bénévoles

Le SPW est heureux de maintenir un important partenariat avec plus de 200 bénévoles qui, de façon désintéressée, font bénéficier le Service de leur temps et de leurs compétences au sein de nos huit centres de services, dans les postes de police de district et à l'Immeuble de la sécurité publique. Ces bénévoles oeuvrent auprès du public en à la rédaction des rapports d'accidents de la route, en réglant les plaintes non urgentes, en recevant le paiement des contraventions et en renseignant les citoyens et les citoyennes sur la prévention du crime et sur les divers organismes communautaires.

Le Service d'aide aux victimes du Service de police bénéficie également de l'appui d'une équipe de bénévoles qui apportent un soutien psychologique immédiat aux victimes d'actes criminels, donnent des renseignements sur le système de justice pénale et la prévention du crime et dirigent les intéressés à d'autres organismes. Le Service a effectué 8 612 contacts avec des victimes d'actes criminels.

Des citoyens sensibilisés continuent de mettre leurs yeux à la disposition du Service de police de Winnipeg en surveillant les rues. Les patrouilleurs de rue bénévoles travaillent en collaboration avec nos agents communautaires et les zones d'amélioration commerciale afin de promouvoir la sécurité de la collectivité en patrouillant leur quartier et en signalant toute activité criminelle.

Sous le signe du don

Le bénévolat est également à l'honneur au sein du Service de police de Winnipeg.

Une équipe formée de sept membres du Service de police de Winnipeg s'est jointe aux 56 membres de l'équipe nationale IronCops des Policiers contre le cancer, en vue de participer au fameux Penticton Ironman Triathlon de renommée internationale. Ils ont recueilli plus de 315 000 $ pour la lutte contre le cancer.

Dans le cadre de la campagne annuelle de financement Policiers contre le cancer, 90 personnes, dont 73 membres du Service de police de Winnipeg, ainsi que les membres de leur famille et leurs amis se sont fait raser la tête. Le groupe a recueilli la somme record pour l'année de 31 000 $ au nom de la section manitobaine de la Société canadienne du cancer.

L'engagement communautaire manifesté par nos membres ne se limite pas aux campagnes de financement.

La chorale du Service de police de Winnipeg a célébré sa 30e année de service communautaire en donnant un certain nombre de spectacles à l'occasion de rassemblements spéciaux et dans des établissements d'hébergement communautaires.

En 2002, les agents de la Division 13 ont tendu la main à la collectivité avec leur fête annuelle du printemps qui a réuni 500 invités au centre Indian and Metis Friendship Centre. Cette fête, qui a été inaugurée en 1997, est fondée sur l'esprit des traditions autochtones selon lesquelles le policier tribal exerçait la fonction de chasseur et de cueilleur pour la collectivité.

Au nom du Magnus Eliason Recreation Centre j'aimerais remercier les membres de l'équipe de hockey de salon des patrouilleurs d'avoir consacré quelques heures de leur horaire chargé à notre NHL Breakout Floor Hockey Tournament. Notre petit centre communautaire et le personnel ont apprécié l'appui apporté à notre tournoi de hockey de salon au bénéfice des enfants du noyau central de la ville. Pendant longtemps on a mal interprété la fonction du service de police dans la collectivité. Ce sont des activités comme celles-ci qui viennent dissiper ces malentendus et rehausser l'image du service de police dans la collectivité.

L'Équipe d'intervention en cas de violence familiale

Le SPW s'est engagé à améliorer l'efficacité et la qualité de ses interventions auprès des victimes de violence familiale. Reconnaissant l'importance d'être proactifs dans ce domaine et la valeur de former des alliances stratégiques avec d'autres services de soutien communautaire connexes, nous avons continué d'améliorer notre projet pilote d'Équipe d'intervention en cas de violence familiale.

Ce projet, qui est le premier projet de son genre au Canada, jumelle un travailleur social des Services communautaires de la ville de Winnipeg et un agent de police. Ensemble, ils assurent le suivi des rapports de violence familiale dans les cas où l'enquête ne mène pas à une arrestation. Le but visé est de repérer les clients à risque et de leur fournir le soutien dont ils ont besoin, soutien qui peut prendre la forme d'aide juridique, de counseling, d'aiguillage vers d'autres organismes de soutien aux victimes et d'élaboration de plans de sécurité.

L'Équipe a évalué 1 200 cas de violence familiale depuis sa mise sur pied. Ces évaluations ont permis de déterminer la présence de 541 cas à risque élevé et d'offrir un soutien à 365 familles.

Dans une évaluation intérimaire de l'équipe, tous les clients interviewés ont répondu que les membres de l'équipe avaient été attentifs à leurs besoins. Tous les organismes auxiliaires, qui comprenaient des refuges pour femmes battues et des organismes de counseling, ont indiqué qu'il était utile d'avoir à la fois un agent de police et un travailleur social dans l'équipe et que le partenariat entre la police et les travailleurs sociaux était extrêmement bénéfique.

Nous continuerons d'encourager les projets de collaboration tels que l'Équipe d'intervention en cas de violence familiale et d'être proactifs dans nos efforts visant à réduire les effets nocifs de la violence familiale.

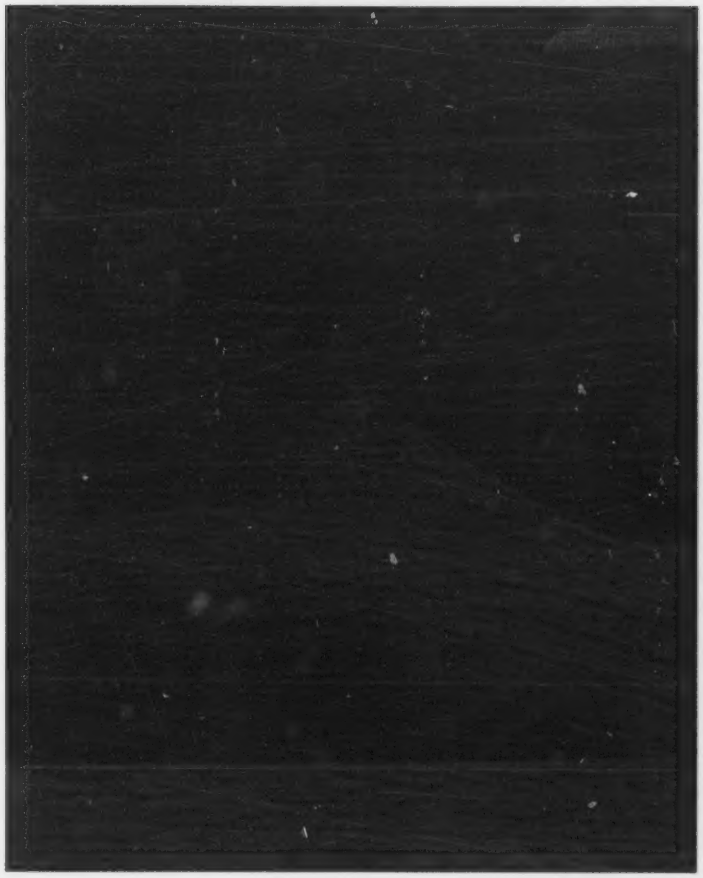

J'ai été dans une situation de violence familiale pour laquelle mes enfants et moi avons fait appel aux services de vos agents. Chaque fois que j'ai eu l'impression que nous étions en danger, j'ai communiqué avec vos agents et ils ont réglé la situation avec soin, tact, empathie et sans tarder. Ils m'ont fourni des renseignements précieux et le nom de personnes-ressources qui nous ont aidé à nous en sortir, mes enfants et moi. Merci infiniment pour les soins et l'aide que vous nous avez fournis quand nous étions dans le besoin.

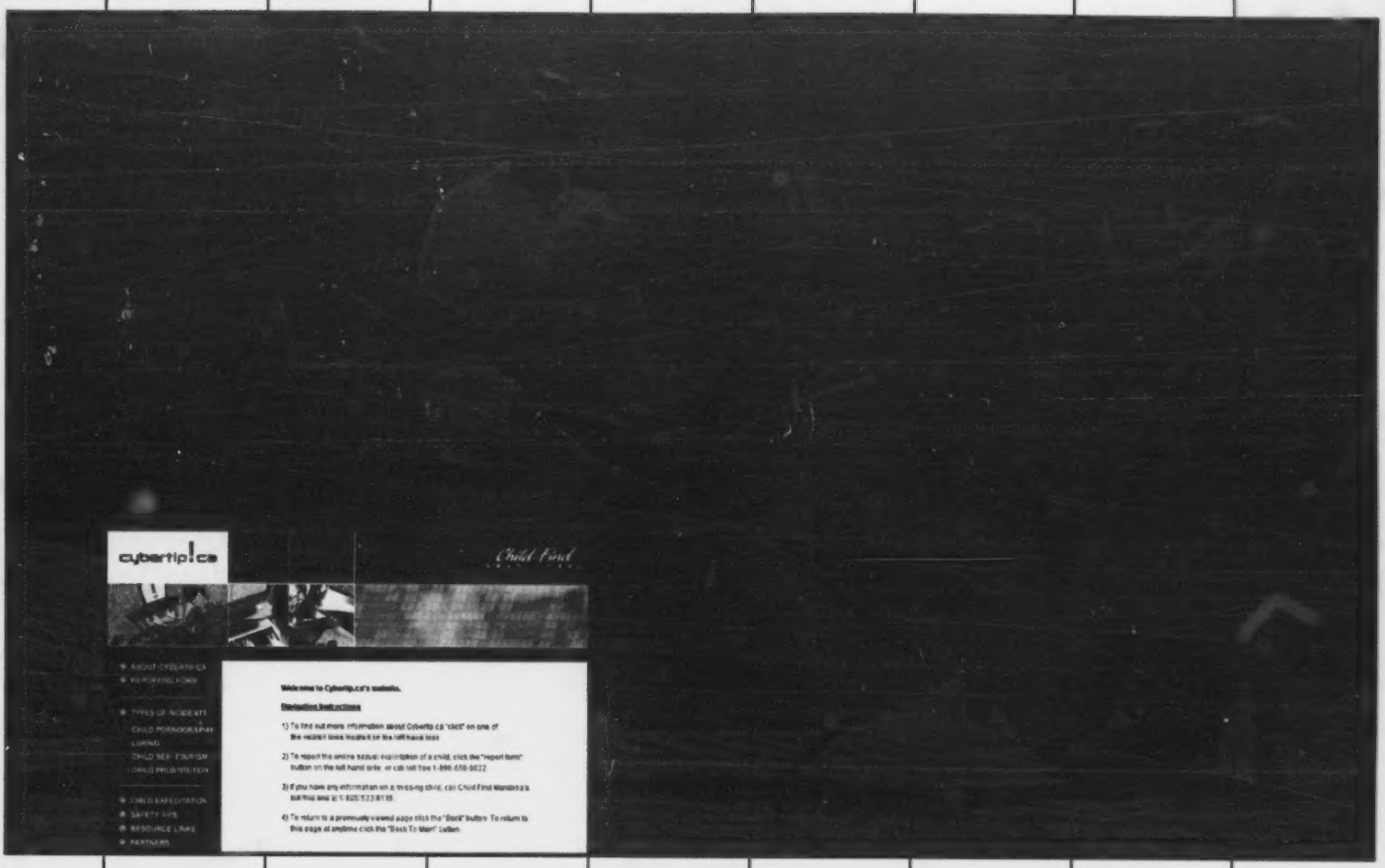

LE COMMERCE DE LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

La pornographie juvénile et les gens qui collectionnent ces images et qui en font le commerce sont devenus un problème qui ne cesse de croître dans notre ville et partout dans le monde. La prolifération de l'Internet n'a fait qu'exacerber ce problème.

En réponse, le SPW s'est associé à la division D de la GRC pour former l'Unité de protection intégrée des enfants contre l'exploitation (PIECE).

Cette unité compte des technologues spécialisés dans le système informatique de la police comme membres à temps plein et donne à notre province une méthode unique, de pointe, pour dépister et combattre les personnes qui s'adonnent à la pornographie juvénile dans notre collectivité.

Depuis sa formation, l'Unité a réussi à arrêter plus de 90 pour cent des cibles repérées.

L'Unité manitobaine de protection intégrée des enfants contre l'exploitation a le plus haut taux de réponse par habitant au Canada pour les cibles qui figurent dans une base de données et a été qualifiée de « pratique exemplaire au Canada pour les enquêtes sur l'exploitation des enfants » par le ministère du Solliciteur général du gouvernement du Canada.

Un autre partenariat qui a aidé l'Unité PIECE à avoir une véritable incidence sur la pornographie juvénile est celui formé avec ChildFind Manitoba et les gouvernements fédéral et provincial, qui ont lancé un nouveau projet pilote national – Cyberaide!ca.

Cette initiative, qui se concentre sur la pornographie juvénile, la prostitution enfantine et le tourisme sexuel orienté vers les enfants, comprend la création d'un moyen cybernétique de dénonciation, conçu pour nous aider à protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne.

Les services de police du Manitoba continueront de coopérer entre eux pour lutter contre le problème croissant de la pornographie juvénile. La sécurité de nos enfants est une préoccupation primordiale et nous nous efforcerons de trouver et d'arrêter les gens qui prennent ces jeunes pour victimes.

La lutte contre le crime organisé

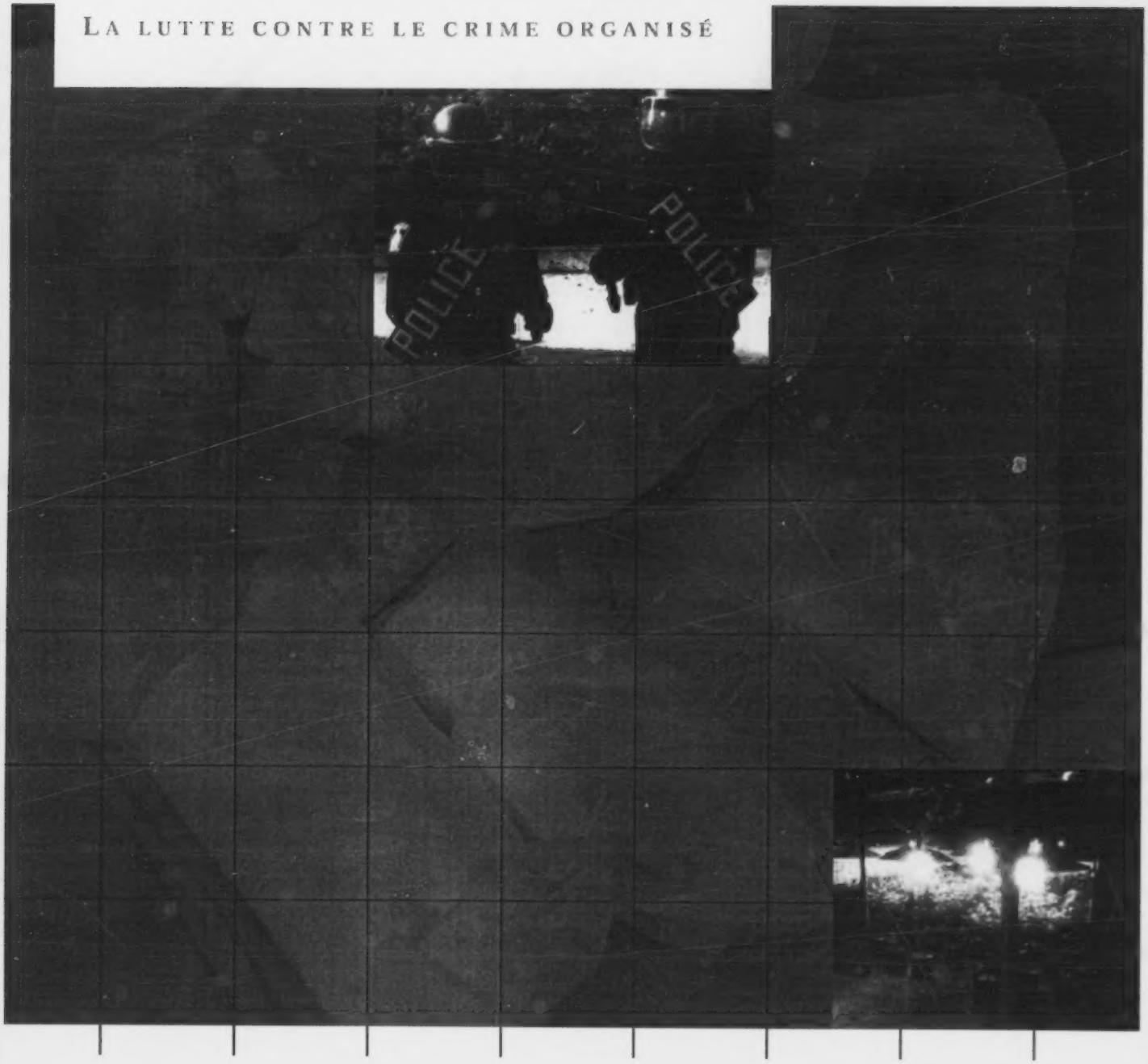

Une des plus grandes causes d'inquiétude au sein de notre organisation en 2002 a été l'escalade de l'activité et de la violence entre les organisations criminelles qui rivalisent pour le contrôle des activités illégales dans notre ville.

Poursuivre énergiquement ces organisations en justice continue d'être une des principales priorités de notre Service. Nous avons eu du succès à cet égard, comme l'illustre le nombre de membres et d'associés de bandes de motards hors-la-loi qui sont maintenant devant les tribunaux.

Une importante enquête a mené à l'inculpation directe de cinq membres de bandes de motards hors-la-loi sous 66 chefs d'accusation au pénal, entre autres complot en vue de commettre un meurtre, participation aux activités d'un gang, incendie criminel, tentative de meurtre et intimidation d'une personne associée au système judiciaire et enlèvement.

Nos membres ont aussi fait preuve d'une diligence intense et soutenue dans leurs efforts pour combattre le commerce des drogues illégales, qui est souvent une importante source de revenu pour ces organisations illicites.

Ma femme et moi félicitons tous les membres du Service de police de Winnipeg pour leur dur travail et la diligence dont ils font preuve au jour le jour.

Votre position récente sur les motards est digne d'éloges. Nous croyons que la majorité silencieuse appuie vos braves efforts et croyons aussi qu'il faut stopper ces motards avant qu'ils ne consolident leur emprise sur le crime au Manitoba.

Nos efforts en 2002 ont permis la saisie d'une variété de drogues, d'une valeur de revente estimée à 15 331 378,50 $. La plupart des produits saisis étaient des plants de marihuana provenant de diverses installations de culture hydroponique à travers la ville. Nous avons saisi 6 999 plants de marihuana, d'une valeur de revente estimée à 11 641 254 $.

Les membres du Service ont aussi été crédités de ce qui était alors considéré comme la plus grosse descente sur un laboratoire de fabrication de méthamphétamine au Canada. Cette drogue est tout autour de nous et se fraye un chemin jusqu'ici, mais nos agents coopèrent avec les autorités de Minneapolis, Fargo et Grand Forks afin de maintenir une longueur d'avance.

Il y a encore beaucoup à faire pour combattre le crime organisé dans notre ville et le SPW est résolu à poursuivre sa lutte contre ceux qui veulent porter atteinte à la sécurité des honnêtes citoyens.

Nous encourageons le public à signaler toute activité suspecte dans leur quartier et avons inclus une page sur notre site Web qui explique en détail comment repérer les laboratoires clandestins et les installations de culture intérieure de marihuana.

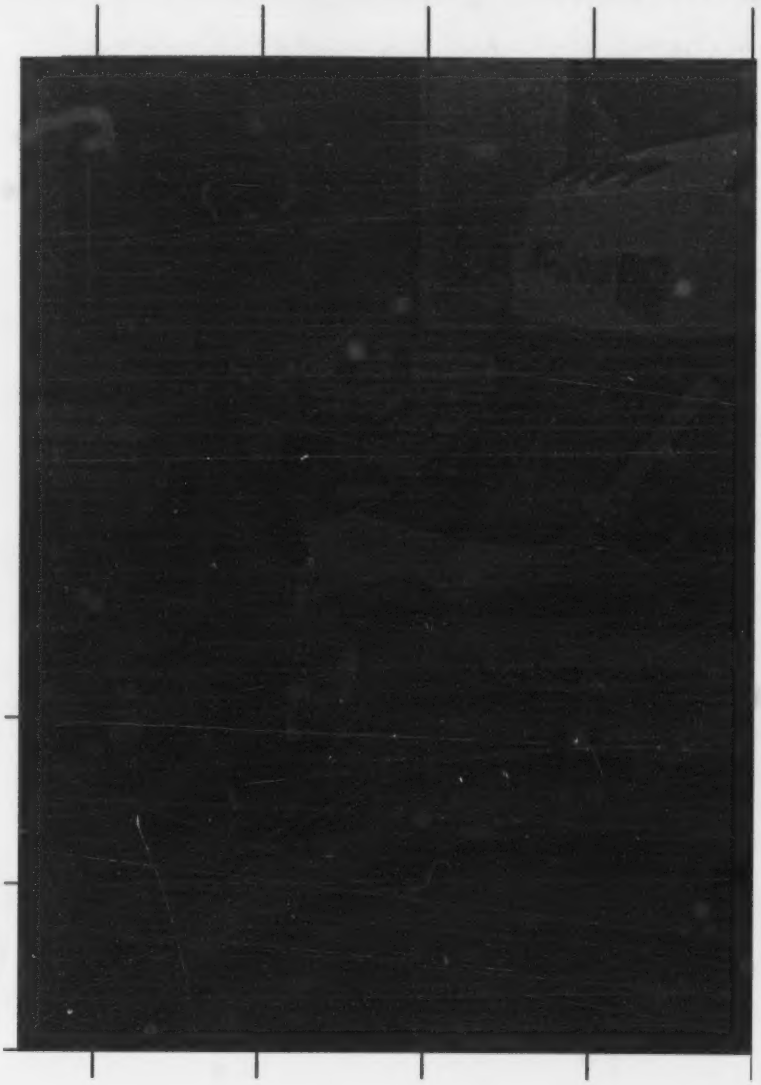

DES RUES SÛRES

Les sondages et forums publics nous disent que la sécurité routière préoccupe considérablement les Winnipégois. Nous nous rendons tous compte que mal conduire, intentionnellement ou non, entraîne des dommages aux biens, des blessures et, trop souvent, des morts.

Dans un sondage général effectué en 2002 par le SPW, les quatre premiers sujets d'inquiétude liés à la circulation soulevés par les citoyens étaient les excès de vitesse, les gens qui brûlent les feux rouges et jaunes, les gens qui n'utilisent pas leurs clignotants et la conduite en état d'ivresse.

En réponse à ces inquiétudes, une forte majorité de 81 % des personnes sondées appuyait l'installation de caméras aux intersections pour prendre en photo les automobilistes qui brûlent les feux rouges et 74 % approuvaient l'installation de radars photos.

Le SPW a introduit la technologie photographique de la sécurité dans notre collectivité. Notre but est simple : diminuer le nombre de collisions et de blessures en réduisant le brûlage des feux rouges et les excès de vitesse.

Notre image de l'avenir en est une où les rues sont sûres.

À notre retour chez nous, mon mari et moi avons constaté que notre maison avait été cambriolée. Nous avons appelé immédiatement la police qui a dépêché des agents sur les lieux très rapidement. C'était la première fois qu'une chose pareille nous arrivait et nous étions très bouleversés comme vous pouvez vous l'imaginer. Ce qui distingue certaines personnes des autres c'est leur capacité de faire preuve d'humanité et de gentillesse dans l'accomplissement d'un travail difficile. C'est exactement ce que vos agents ont fait et nous leur sommes très reconnaissants de leur temps et de leur dévouement ce soir-là.

LE PROGRAMME DES ARRÊTS D'INSPECTION RENFORCE L'EFFET

Alcool et automobiles ne font pas bon mélange. C'est le message que notre Division de la circulation a transmis sans ambages en 2002 avec un programme plus poussé d'arrêts d'inspection durant les fêtes qui donnait davantage à réfléch. aux automobilistes locaux relativement à la conduite en état d'ivresse.

Chacune des cinq semaines de la campagne de la saison des fêtes contre la conduite en état d'ivresse était dédiée à la mémoire d'une victime précise d'une collision causée par la conduite avec des facultés affaiblies. L'intention était de renforcer le message important que la conduite en état d'ivresse a des conséquences personnelles très réelles qui dépassent de loin les peines qui peuvent être imposées par le système pénal.

Malgré la sensibilisation accrue, le programme d'arrêts d'inspection des fêtes s'est quand même soldé par des chiffres substantiels :

- 76 automobilistes ont été inculpés de conduite en état d'ivresse
- 15 conducteurs ont été inculpés de défaut de fournir un échantillon d'haleine
- 80 conducteurs ont temporairement perdu leur permis

Le programme d'arrêts d'inspection des fêtes de cette année nous a permis d'établir de bons fondements pour notre lutte contre la conduite en état d'ivresse. Tous nos membres continuent de faire preuve de diligence dans ce domaine pendant toute l'année.

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL*

CRIMES CONTRE LES PERSONNES	Totaux de la ville de Winnipeg Total	Affaires classées	Écart de 2001 - 2002 Nbre	%	Centre-ville de Winnipeg Total	Écart de 2001 - 2002 Nbre	%	District 1 Total	Écart de 2001 - 2002 Nbre	%
Homicides[1]	21	95 %	3	17 %	7	1	17 %	14	3	27 %
Tentatives de meurtre[1]	12	100 %	-5	-29 %	0	0	0 %	3	-3	-50 %
Agressions sexuelles [1,2]	677	47 %	83	14 %	118	12	11 %	234	-8	-3 %
Autres infractions sexuelles [1,2]	31	55 %	17	121 %	8	7	700 %	10	8	400 %
Voies de fait [1,2]	6 508	80 %	50	1 %	607	-46	-7 %	2 098	-148	-7 %
Enlèvements [1,2]	13	33 %	-1	-7 %	1	1	0 %	2	-1	-33 %
Vols qualifiés [2]	1 498	33 %	-179	-11 %	263	11	4 %	588	-76	-11 %
Total	**8 760**	**69 %**	**-32**	**0 %**	**1 004**	**-14**	**-1 %**	**2 949**	**-225**	**-7 %**
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ										
Introductions par effraction [2]	6 749	15 %	-751	-10 %	267	-189	-41 %	1 527	-162	-10 %
Vols de véhicules automobiles [2]	9 321	10 %	-1 342	-13 %	436	-140	-24 %	1 683	-270	-14 %
Vols de plus de 5 000 $ [2]	246	37 %	30	14 %	55	11	25 %	80	13	19 %
Vols de moins de 5 000 $ [2]	19 089	17 %	220	1 %	2 193	-378	-15 %	4 418	-426	-9 %
Recels	434	97 %	-61	-12 %	37	-12	-24 %	92	-26	-22 %
Fraudes [2]	1 297	48 %	-137	-10 %	253	2	1 %	381	-22	-5 %
Incendies criminels [2]	474	28 %	-14	-3 %	27	7	35 %	150	31	26 %
Méfaits [2]	15 008	7 %	435	3 %	1 075	-30	-3 %	2 870	-91	-3 %
Total	**52 618**	**14 %**	**-1 620**	**-3 %**	**4 343**	**-729**	**-14 %**	**11 201**	**-953**	**-8 %**
AUTRES INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL*										
Prostitution	167	100 %	-52	-24 %	3	-14	-82 %	148	-24	-14 %
Armes à feu et armes offensives	393	84 %	-28	-7 %	45	0	0 %	148	-5	-3 %
Autres infractions au *Code criminel* [3]	9 015	82 %	413	5 %	1 762	25	1 %	3 472	35	1 %
Total	**9 575**	**82%**	**333**	**4 %**	**1 810**	**11**	**1 %**	**3 768**	**6**	**0 %**
Total global	**70 953**	**30 %**	**-1 319**	**-2 %**	**7 157**	**-732**	**-9 %**	**17 918**	**-1 172**	**-6 %**
Superficie totale (en mètres carrés)	475,2					3,3			14,22	
Population	631 200									
Policier par résidents	1/548									
Total des demandes d'intervention	267 891								71 023	
Demandes d'intervention acheminées [4]	166 237								47 395	
Frais de fonctionnement [5]	125 871 087 $									

1 Les totaux correspondent au nombre de victimes.
2 Comprend les actes réels et les tentatives.

3 Sont assimilés aux autres infractions au Code criminel les enlèvements, les prises d'otages, le harcèlement sexuel, les menaces, la production et distribution de pornographie juvénile, les explosifs causant la mort ou des lésions, la négligence criminelle causant la mort, les autres infractions connexes causant la mort, les conspirations de meurtre, les violations de conditions de la liberté sous condition, les perturbations de la paix et de l'ordre public, les manquements aux conditions de la probation, les outrages à la pudeur, la contrefaçon de billets et les autres infractions.

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* - PERSONNES ACCUSÉES[1]

■ Hommes
■ Femmes
■ Adolescents
■ Adolescentes

Crimes contre les personnes

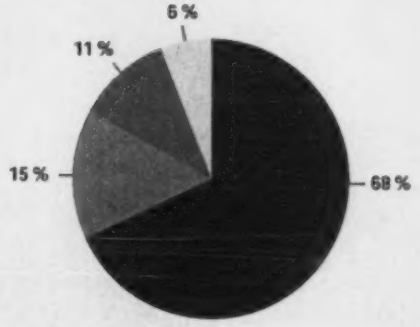

Autres infractions au *Code criminel*

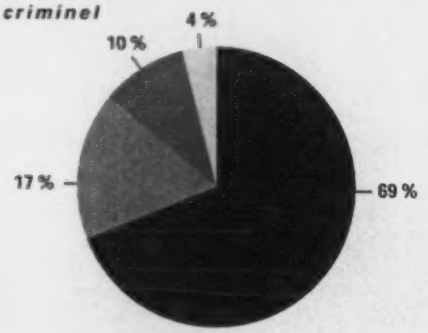

District 2			District 3			District 4			District 5			District 6		
Total	Écart de 2001 - 2002 Nbre	%	Total	Écart de 2001 - 2002 Nbre	%	Total	Écart de 2001 - 2002 Nbre	%	Total	Écart de 2001 - 2002 Nbre	%	Total	Écart de 2001 - 2002 Nbre	%
0	-1	-100 %	5	2	67 %	0	-2	-100 %	1	0	0 %	1	1	0 %
0	0	0 %	3	-3	-50 %	1	-1	-50 %	3	1	50 %	2	1	100 %
41	-30	-42 %	165	46	39 %	79	26	49 %	60	17	40 %	98	32	48 %
0	-2	-100 %	8	5	167 %	6	5	500 %	4	1	33 %	3	0	0 %
588	20	4 %	1 641	108	7 %	810	-26	-3 %	626	10	2 %	745	86	13 %
0	-1	-100 %	5	1	25 %	1	-2	-67 %	4	3	300 %	1	-1	-50 %
106	-16	-13 %	372	-27	-7 %	182	-7	-4 %	78	-76	-49 %	172	23	15 %
735	**-30**	**-4 %**	**2 199**	**132**	**6 %**	**1 079**	**-7**	**-1 %**	**776**	**-44**	**-5 %**	**1 022**	**142**	**16 %**
805	-166	-17 %	1 579	-15	-1 %	1 113	-10	-1 %	744	-78	-9 %	981	-320	-25 %
1 322	35	3 %	2 494	-583	-19 %	1 445	61	4 %	1 013	-175	-15 %	1 364	-410	-23 %
44	1	2 %	40	10	33 %	23	1	5 %	29	-1	-3 %	30	6	25 %
2 874	267	10 %	3 240	64	2 %	2 888	141	5 %	2 266	205	10 %	3 403	-31	-1 %
65	-1	-2 %	121	14	13 %	59	-9	-13 %	31	-25	-45 %	66	-14	-18 %
203	5	3 %	240	-18	-7 %	157	-37	-19 %	153	-42	-22 %	163	-23	-12 %
43	-8	-16 %	129	-9	-7 %	68	-9	-12 %	37	-21	-36 %	47	2	4 %
1 828	182	11 %	3 185	-198	-6 %	2 856	499	21 %	1 724	273	19 %	2 545	-230	-8 %
7 184	**315**	**5 %**	**11 028**	**-735**	**-6 %**	**8 609**	**637**	**8 %**	**5 997**	**136**	**2 %**	**8 599**	**-1 020**	**-11 %**
2	0	0 %	17	-27	-61 %	0	-1	-100 %	0	0	0 %	0	0	0 %
30	-21	-41 %	81	-8	-9 %	46	-17	-27 %	37	6	19 %	51	17	50 %
726	44	6 %	1 905	100	6 %	1 095	174	19 %	825	14	2 %	992	46	5 %
758	**23**	**3 %**	**2 003**	**65**	**3 %**	**1 141**	**156**	**16 %**	**862**	**20**	**2 %**	**1 043**	**63**	**6 %**
8 677	308	4 %	15 230	-538	-3 %	10 829	786	8 %	7 635	112	1 %	10 664	-815	-7 %
	65,11			65,28			63,72			110,65			156,22	
	30 156			57 278			36 200			29 887			43 347	
	16 755			37 513			21 814			17 948			24 812	

4 Demandes ayant fait l'objet de l'assignation d'une unité.
5 Dépenses réelles que le Service a engagées en 2002. Ces dépenses comprennent l'hébergement, les avantages sociaux, le financement et les autres frais.

7 Comprend les cas où il y a suffisamment d'éléments de preuve pour porter une accusation, mais où les suspects font l'objet d'autres mesures.

Crimes contre la propriété

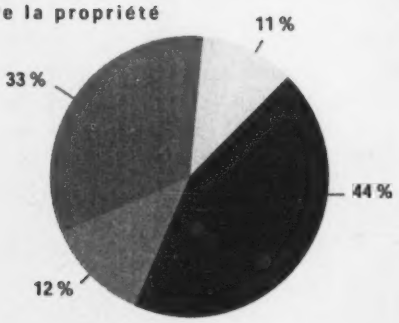

Total des infractions au *Code criminel*
(y compris les infractions de la route)

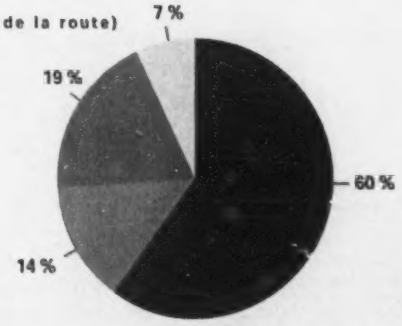

DÉLITS DE LA ROUTE

Infraction	2002	2001	Écart en 2001-2002	Écart en 2001-2002
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile ayant cause la mort	1	3	-2	-67 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile ayant causé des lésions	6	12	-6	-50 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile	39	59	-20	-34 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile avec delit de fuite	67	57	10	18 %
Conduite d'un véhicule automobile avec facultes affaiblies ayant causé la mort	2	1	1	100 %
Conduite d'un véhicule automobile avec facultes affaiblies ayant causé des lésions	18	16	2	13 %
Conduite d'un véhicule automobile avec taux d'alcoolémie supérieur à 0,08 MG	761	817	-56	-7 %
Omission ou refus de donner un echantillon d'haleine ou de sang	40	48	-8	-17 %
Contraventions par des véhicules en mouvement	37 465	26 461	11 004	42 %
Contraventions par des véhicules stationnés	168 885	180 831	-11 946	-7 %

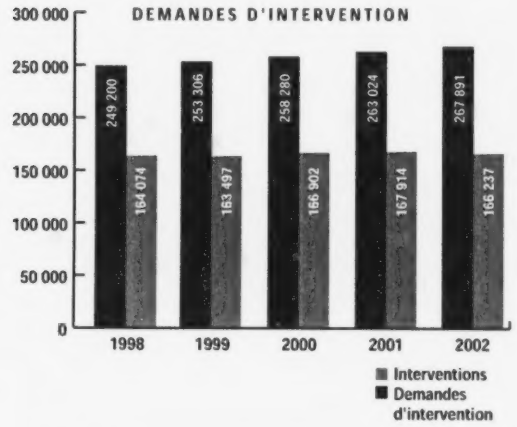

VIOLENCE FAMILIALE

	2000	2001	2002
Total des demandes d'intervention pour violence familiale	14 660	14 523	16 669
Total - Violence familiale	3 923	3 470	3 514
Accusations - Hommes	2 754	2 598	2 666
Accusations - Femmes	656	558	530
Accusations - Adolescents	39	46	51
Accusations - Adolescentes	21	25	21
Nombre total des accusations	3 470	3 227	3 268

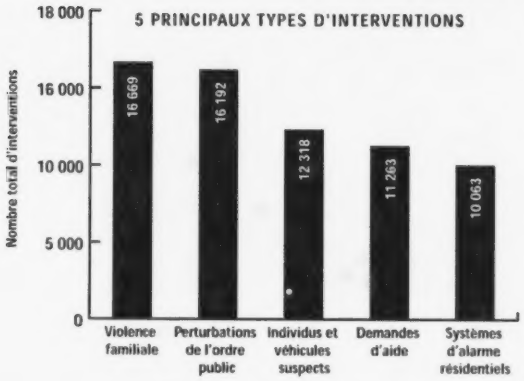

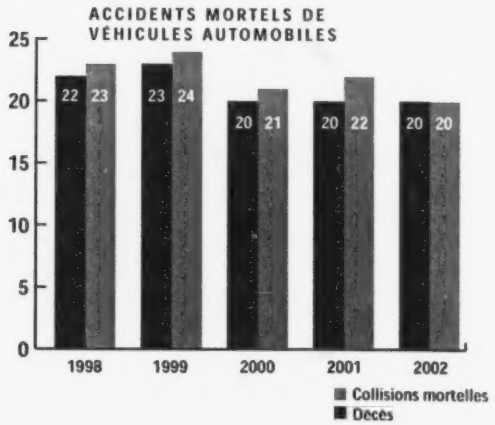

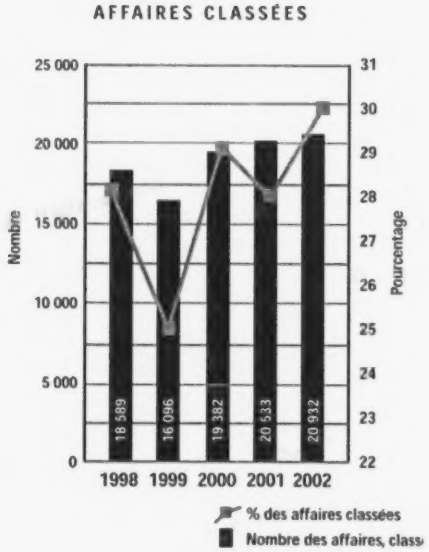

CONTINGENT DE 2002

Chef de police	1
Chefs de police adjoints	2
Inspecteurs	18
Sergents d'état-major	25
Sergents	80+1 *
Sergents de patrouille et sergents-détectives	146+7 *
Agents de police	841+60 *
Membres non assermentés	325+1 **
Effectif total	**1 507**

* *Postes rémunérés par d'autres organismes :*
1 sergent (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
4 sergents de patrouille (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
2 sergents-détectives (Unité mixte des produits de la criminalité)
1 sergent-détective (agent de surveillance des armes)
12 agents de police (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
40 agents de police (accord de financement provincial)
5 agents de police de l'Unité des vols d'autos (rémunérés par la Société d'assurance publique du Manitoba)
3 agents de police de la Section de liaison avec les écoles du nord de la ville (depuis août 2002)

** *1 technicien en identification de l'Unité des vols d'autos (rémunéré par la SAPM)*
Sont assimilés aux membres non assermentés le directeur des ressources humaines et le conseiller juridique.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES MEMBRES ASSERMENTÉS (CHIFFRES RÉELS)

(au 31 décembre 2002)

Blancs	1 047
Autochtones	108
Noirs	20
Philippins	12
Asiatiques du Sud-Est	11
Chinois	4
Autres	4
Total	**1 206**
Femmes	150
Hommes	1 056

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES MEMBRES NON ASSERMENTÉS (CHIFFRES RÉELS)

(au 31 décembre 2002)

Blancs	335
Autochtones	10
Noirs	4
Philippins	7
Asiatiques du Sud-Est	3
Chinois	2
Autres	1
Total	**362**
Femmes	297
Hommes	65

Note : Ces chiffres tiennent compte des emplois partagés, des emplois occasionnels et des surnuméraires.

Ces données statistiques sont fondées sur la déclaration volontaire des employés. La Division du personnel est autorisée à demander l'origine ethnique ou la race, mais n'oblige pas les employés à le faire. Par conséquent, le pourcentage réel des minorités pourrait être plus élevé que celui indiqué puisque les employés qui choisissent de ne pas déclarer leur origine ethnique ou leur race sont assimilés aux blancs.

ENQUÊTES INTERNES LANCÉES EN 2002

DÉCISION	TOTAL
Abandonnées	10
Officieuses	5
Renseignements seulement	26
Opinion de la Couronne – aucune accusation	1
Non justifiées	9
Justifiées	13
Justifiées – aucune accusation	1
Non fondées	7
Paragraphe 37(1) de la *Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi*	0
En cours	54
Nombre total de dossiers	**126**

A : Ville de Winnipeg par district de police

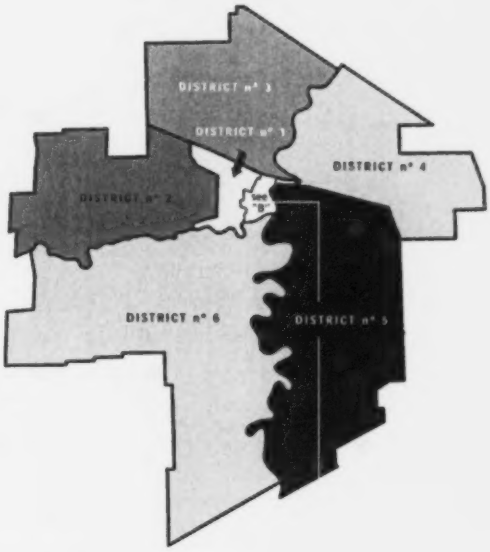

B : Ville de Winnipeg Centre-Ville (CentrePlan)

La section du centre-ville de Winnipeg agrandie ici fait partie du District de police n°1

AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ, DANS LA POURSUITE DE L'EXCELLENCE

Au cours de l'année 2002, un nombre important de policiers ont reçu des témoignages, soit du Service même, soit d'organismes extérieurs, pour l'excellence de leur travail. Ces témoignages attestent de l'engagement qui existe dans l'ensemble du Service à l'égard de la collectivité et vers la poursuite de l'excellence.

- Le surintendant Bill Evans est un des quelques 23 Canadiens auxquelles Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneur général du Canada, a conféré l'Ordre du mérite des services de police en reconnaissance du mérite et du service exceptionnels de certains membres des services de police canadiens qui ont fait preuve de dévouement au-delà de leurs fonctions de protecteurs de la collectivité.

- Le sergent de patrouille Cameron Jones, le sergent détective Larry Levasseur et l'agent de police Ken Molloy se sont vus conférer une prime d'excellence pour le maintien de l'ordre par le procureur général du Manitoba en reconnaissance de la contribution de certains agents de police à l'amélioration de leur collectivité, du service de police et du maintien de l'ordre.

- Le sergent détective John Burchill, analyste des crimes graves du Service de police, s'est vu décerner le prix inaugural d'excellence académique dans le cadre du Programme de leadership policier par le Collège Henson de l'Université de Dalhousie, prix accordé a l'élève d'un service de police municipal qui a obtenu la moyenne cumulative la plus élevée dans un cours sommaire conduisant à un certificat.

- 18 policiers ont reçu la médaille commémorative du jubilé de la Reine Élisabeth, médaille qui est accordée aux Canadiens et Canadiennes qui ont apporté une contribution exceptionnelle et exemplaire à leur collectivité ou à l'ensemble du pays.

- Dans le cadre du Régime d'honneur au mérite de la Reine, 30 policiers ont reçu la médaille pour service exemplaire pour avoir fait preuve, au cours des 20 dernières années, de dévouement exceptionnel dans l'exercice de leurs fonctions de gardiens de la sécurité publique.

- Dans le cadre du Régime d'honneur au mérite de la Reine, 7 policiers ont reçu le chevron pour service exemplaire pour avoir exercé leurs fonctions et tenu leurs engagements à l'égard de la collectivité de façon exceptionnelle pendant 30 ans.

- 19 policiers ont reçu l'épingle de service de 25 ans.

- 28 certificats de mention élogieuse visant 41 policiers ont été décernés.

- 41 lettres de remerciements visant 63 policiers ont été présentées par le chef de police en reconnaissance de leur excellent travail.

- 40 feuilles de conduite pour bon travail accompli visant 50 policiers ont été décernées.

SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG

Adresse Internet : www.winnipeg.ca/police

Adresse électronique du chef de police Ewatski : jewatski@winnipeg.ca

Adresse postale : Service de police de Winnipeg
Immeuble de la sécurité publique
Case postale 1680
Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z7

Organisme d'application de la loi reconnu internationalement